Société anonyme au capital de 5.025.241 euros
Siège social :
165, boulevard de Valmy
92700 COLOMBES

410 430 706 R.C.S. NANTERRE

Descriptif du programme de rachat d'actions voté par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 26 mai 2009

1) Date de l'Assemblée Générale autorisant le programme de rachat d'actions

26 mai 2009

2) Nombres de titres et part du capital que l'émetteur détient directement ou indirectement :

A la date du 26 mai 2009, la société détient 8 940 actions propres, soit 0,18 % du capital.

3) Répartition par objectifs des titres de capital détenus par la Société au 26 mai 2009

- 3 780 actions au titre du contrat de liquidité AFEI ;
- 5 160 actions ont été affectées en couverture du programme d'actions gratuites.

4) Objectifs du programme de rachat

Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

– d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;

– de remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ;

– d'attribuer des actions aux salariés ou aux mandataires sociaux de la Société ou des sociétés de son groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions, par voie d'attributions gratuites d'actions dans les conditions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ou dans les conditions prévues par les articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail ;

– de conserver des actions et de les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, dans le respect de la limite de 5% du capital prévue au 6ème alinéa de l'article L. 225-209 du Code de commerce ;

– d'annuler des actions, sous réserve d'une autorisation par l'assemblée générale extraordinaire ;

– de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement de réaliser toute autre opération conforme à la réglementation en vigueur.

5) Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristique des titres que la société se propose d'acquérir et prix maximum d'achat

En application de la loi, la part maximale que ENTREPOSE CONTRACTING est susceptible de détenir suite au présent programme, autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 26 mai 2009 est de 10% du capital de la société, correspondant à un total de 502.524 actions. Aussi, le montant maximal des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'actions est de trente millions d'euros (30 000 000 €).

Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues au 26 mai 2009 (8 940 soit 0,18% du nombre d'actions composant le capital social à cette date), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées dans le cadre de cette autorisation s'élève à 493 584 (9,82% du capital), soit un investissement théorique de 49 358 400 euros sur la base du prix maximum d'achat de 100 € figurant dans la sixième résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires. Cette même résolution fixe un prix minimum de vente de 23 € par action.

6) Durée du programme de rachat

18 mois à compter de l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 26 mai 2009, soit jusqu'au 26 novembre 2010.

7) Opérations effectuées, par voie d'acquisition, de cession ou de transfert, dans le cadre du précédent programme de rachat

Part du capital auto-détenu de manière directe et indirecte au début du précédent programme le 23 mai 2008 (en titres et pourcentage)	7 560 / 0,15%
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus au 26 mai 2009 (en titres et pourcentage) :	8 940 / 0,18%
- dont, contrat de liquidité	3 780 / 0,08%
- dont, couverture du programme d'actions gratuites	5 160 / 0,10%
Valeur comptable du portefeuille au 26 mai 2009	93 503,18 €
Valeur de marché du portefeuille au 26 mai 2009	166 244,40 €

	Flux bruts cumulés du 26 mai 2009 au 31 août 2009		**Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme**			
	Achats	**Ventes / Transferts**	**Position ouverte à l'achat**		**Position ouverte à la vente**	
Nombre de titres	2 014 (1)	3 717 (2)	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Échéance maximale moyenne						
Cours moyen de la transaction	50,56 €	49,70 €				
Prix d'exercice moyen						
Montants	101 821,28 €	184 736,80 €				

(1) : 2 014 actions achetées dans le cadre d'un contrat de liquidité.
(2) : 3 717 actions vendues dans le cadre d'un contrat de liquidité.